



REMBOB'INA INÉDIT

A BOUT PORTANT : RAYMOND DEVOS (1969)

DIMANCHE 25 MAI À 21H

PRÉSENTÉ PAR PATRICK COHEN

REBOB'INA *présenté par Patrick COHEN*

A BOUT PORTANT : RAYMOND DEVOS (1969)

DIMANCHE 25 MAI À 21H INÉDIT



ÉMISSION
DISPONIBLE

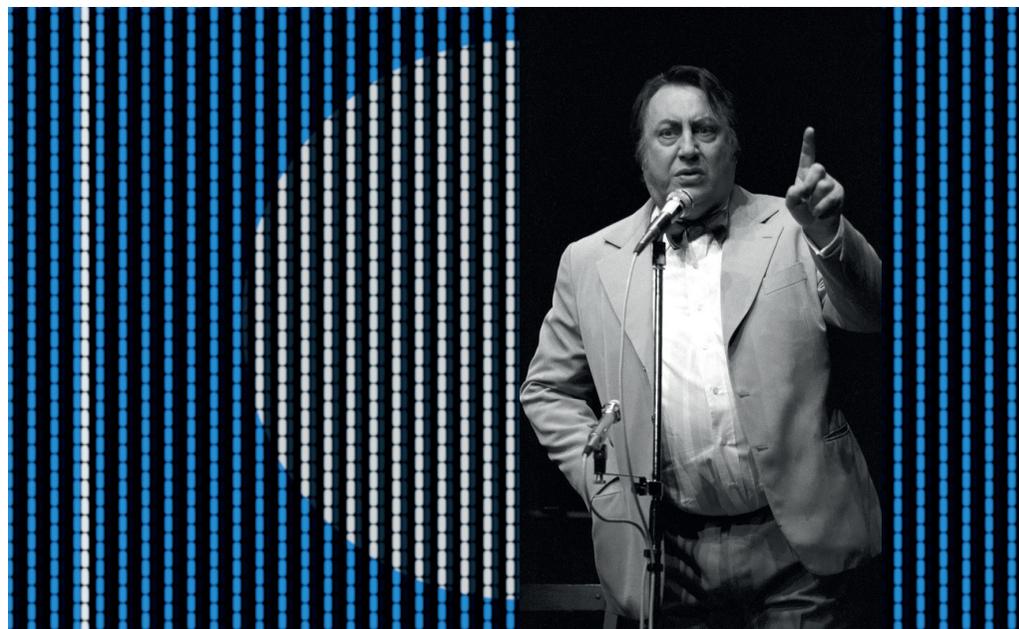
EN REPLAY SUR LCP.FR ET LA CHAÎNE YOUTUBE JUSQU'AU 13/06/2025

Rembob'INA rend hommage à l'humoriste, jongleur de mots, de musiques et d'instruments, en compagnie de son plus fervent admirateur, le comédien François Morel.

Pour cet exceptionnel numéro d'"A bout portant" tourné en noir et blanc, pièce maîtresse de cette émission, le réalisateur Roger Sciandra a filmé Raymond Devos en tournée pendant huit jours, jusqu'à son dernier show à Bruxelles en 1969, en alternant interviews et extraits de son spectacle ("J'en ris, j'en pleure", "J'ai des doutes", "Ma femme et moi", "Artiste ou ouvrier", Télépathie, Poète et paysan).

S'ensuit une série de sketches interprétés pour la télévision dans les années 70 (Le courant d'air, Le bâton de l'agent de police, Tout le monde triche, Plaisir d'amour, Un petit oiseau sur un arbre, Migraine infernale, A se tordre ou mime de la douleur, Tout va trop vite, Le Visage en feu, Les Neuf vœux du marché commun, Le clairon, L'ouïe, Ça peut se dire ça ne peut pas se faire, Le fils d'Abraham) et un extrait de la Cérémonie des Molières au Châtelet en 1989, quand Raymond Devos reçoit le Molière du Meilleur One Man Show.

Patrick Cohen, en compagnie de Richard Poirot de l'INA, reçoit en plateau François Morel, comédien et metteur en scène.



**PRÉSENTÉ PAR : PATRICK COHEN DURÉE : 120' ANNÉE : 2025
COPRODUCTION : LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE / INA**

20ème anniversaire du référendum du traité établissant une constitution pour l'Europe**DÉBATDOC** (DOCUMENTAIRE ET DÉBAT)**RÉFÉRENDUM, UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT ?****LUNDI 26 MAI À 20H30 DÉBAT INÉDIT**

DOCUMENTAIRE DISPONIBLE

EN REPLAY SUR LCP.FR ET LA CHAÎNE YOUTUBE JUSQU'AU 22/09/2025

À l'occasion du 20ème anniversaire du dernier référendum du 29 mai 2005, au cours duquel le traité établissant une constitution pour l'Europe fut rejeté, LCP rediffuse ce documentaire de Patrice Duhamel et Pauline Pallier consacré à l'histoire du référendum sous la Vème République.

Dix référendums ont rythmé l'histoire politique française depuis 1958. Ils ont marqué le règne du général de Gaulle qui s'en servira à cinq reprises pour renforcer sa légitimité et imposer ses choix politiques au-dessus des partis. Ils ont illustré, sous Georges Pompidou, François Mitterrand et Jacques Chirac, des tournants de la construction européenne et des institutions (entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne, traité de Maastricht, réforme du quinquennat...). Mais depuis le 29 mai 2005 et le non à la nouvelle Constitution européenne, aucun référendum n'a été organisé.

Alors comment expliquer ce revirement, ce nouvel engouement de la classe politique actuelle pour le référendum, autrefois décrié car favorisant le « dégagisme » et une forme de populisme ? Qu'est devenue la crainte du vote boomerang, les électeurs ne répondant pas à la question posée mais sanctionnant le président ? Le référendum peut-il répondre à la nécessité et au besoin d'une vraie respiration démocratique, simple et directe ?

En retraçant l'histoire chahutée de ces dix référendums, le journaliste Patrice Duhamel, fin connaisseur des arcanes de la politique française, et la documentariste Pauline Pallier ouvrent un débat passionnant. Mêlant entretiens avec des historiens, politologues, éditorialistes et des archives étonnantes tirées des fonds de l'INA, ce film lève le voile sur les rouages d'une arme politique majeure de nos institutions.

DOCUMENTAIRE SUIVI D'UN DÉBAT PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN**DOCUMENTAIRE DE : PATRICE DUHAMEL ET PAULINE PALLIER****RÉALISÉ PAR : PAULINE PALLIER****DURÉE : 53' ANNÉE : 2022****COPRODUCTION : INA ET LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE**

DÉBATDOC (DOCUMENTAIRE ET DÉBAT)**UN HANGAR SUR LE PORT****MERCREDI 28 MAI À 20H30****EN REPLAY SUR LCP.FR JUSQU'AU 11/07/2025**

C'est un hangar clandestin, qui pendant douze ans a servi de prison illégale sur le port de Marseille. À sa mise en place, en 1963, les policiers français ne pouvaient retenir une personne plus de vingt-quatre heures sans la présenter à un juge. Un commissaire a fait installer des lits dans un entrepôt, et ses hommes ont commencé à y enfermer illégalement des Algériens, avant de les expulser.

En douze ans, près de 30 000 étrangers y sont passés. Jusqu'à ce qu'un avocat révèle, en 1975, l'existence de ce hangar. Cela a provoqué un scandale national, puis tout le monde a oublié. Le film retrouve cet avocat, donne la parole à l'un des hommes qui furent enfermés là, et exhume les archives du commissaire principal qui dirigeait le port. Le fonctionnaire avait l'obsession de tout garder : les consignes pour ses hommes, les ordres de ses supérieurs, les brouillons... Un trésor qui raconte toute l'histoire. Et prouve qu'au plus haut niveau de l'État, on connaissait l'existence de cette prison clandestine.

DOCUMENTAIRE SUIVI D'UN DÉBAT PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN**DOCUMENTAIRE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR : OLIVIER BERTRAND****DURÉE : 52' ANNÉE : 2024****PRODUCTION : INA / FRANCE TÉLÉVISIONS**

DÉBATDOC (DOCUMENTAIRE ET DÉBAT)**CANNABIS, LE PARADOXE FRANÇAIS****JEUDI 29 MAI À 20H30****EN REPLAY SUR LCP.FR ET LA CHAÎNE YOUTUBE JUSQU'AU 16/03/2028**DOCUMENTAIRE ET DÉBAT
DISPONIBLES

Aujourd'hui, plus d'un million de Français consomment quotidiennement du cannabis, alors même que la loi de 1970 relative à la lutte contre la toxicomanie et la répression du trafic est l'une des plus répressives du monde occidental. Un véritable paradoxe dont s'empare ce documentaire au travers d'une enquête qui explore la question du cannabis sous ses aspects légaux, historiques et sociaux.

À travers un regard et une histoire personnelle, le film décrypte les crispations de la société française sur ce sujet, qui cristallise de nombreux tabous. Pour cela, son réalisateur Ali Watani, est parti à la rencontre de ceux que la dépénalisation ou la légalisation de cette drogue pourraient concerner. Des dealers qui vivent aujourd'hui du trafic de cannabis, aux agriculteurs qui souhaiteraient en produire pour compléter leurs revenus, en passant par les chercheurs qui rêvent de créer une filière française de production de médicaments destinés à lutter contre les douleurs chroniques de certaines maladies incurables.

Il a également suivi les forces de l'ordre au coeur de la guerre contre le narcotrafic et des injonctions d'un personnel politique qui réclame toujours plus de répression. Le tout répressif qu'aux Etats-Unis les autorités de New York tentent de dépasser en proposant à d'anciens prisonniers condamnés pour trafic de stupéfiant d'ouvrir des boutiques de vente de cannabis. Mais là-bas, il a été légalisé pour les adultes dans près de la moitié des Etats américains. Le cannabis restera-t-il donc l'un des derniers grands paradoxes français ?

DOCUMENTAIRE SUIVI D'UN DÉBAT PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN, AVEC :

- **Frédéric LAUZE**, secrétaire général du Syndicat des commissaires de la Police nationale (SCPN),
- **Ludovic MENDES**, député Renaissance de Moselle,
- **Frédéric PLOQUIN**, grand reporter, spécialisé dans les domaines de la police, du banditisme et du renseignement.

**DOCUMENTAIRE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR : ALI WATANI**
DURÉE : 52' ANNÉE : 2025
COPRODUCTION : GALAXIE / LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

NOTRE FUTUR A DE L'AVENIR CES INITIATIVES À LYON POUR VIVRE MIEUX

VENDREDI 30 MAI À 20H30

EN REPLAY SUR LCP.FR ET LA CHAÎNE YOUTUBE JUSQU'AU 30/04/2028

 ÉMISSION DISPONIBLE

"Notre futur a de l'avenir" pose ses caméras à Lyon, métropole ambitieuse et innovante, à la rencontre de Théo, Aneta, Anthony et Romain qui s'engagent pour préserver notre quotidien.

Théo revalorise des déchets de bière en une farine gourmande et riche en nutriment. Aneta aide les abeilles à renforcer leur système immunitaire pour mieux se défendre contre les agressions extérieures.

Anthony a mis au point une appli qui donne des yeux au Samu et permet de sauver des vies.

Enfin, Romain aide des femmes à oser se lancer dans des métiers longtemps réservés aux hommes.

A propos de "Notre futur a de l'avenir"

Transition énergétique, décarbonation des transports, circularité de l'économie, insertion, progrès social : nos territoires ont plus que jamais un rôle à jouer dans la transformation écologique et sociale de notre pays. De la petite PME à la start-up innovante en passant par les grands groupes ou les acteurs publics, "Notre futur a de l'avenir" va à la rencontre de ces femmes et ces hommes engagés à nous offrir une vie meilleure. Chaque mois, "Notre futur a de l'avenir" met en lumière les initiatives qui transforment notre quotidien, pour nous permettre de mieux respirer, de mieux nous nourrir, de mieux nous déplacer, consommer, se loger, travailler...



ÉMISSION PRÉSENTÉE PAR : ÉMILIE CHAUSSIER
DURÉE : 26' ANNÉE : 2025

COPRODUCTION : QUIM PROD / LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE

LES PRIME TIMES DE LA SEMAINE 22 SUR LCP



SAMEDI 24/05 À 14H
LA SÉANCE DE REMBOB'INA
LA BRIGADE DES MALÉFICES
ÉPISODES 5 ET 6
PRÉSENTÉ PAR PATRICK COHEN



DIMANCHE 25/05 À 21H
REMOB'INA INÉDIT
A BOUT PORTANT :
RAYMOND DEVOS (1969)
AVEC FRANÇOIS MOREL
PRÉSENTÉ PAR PATRICK COHEN



LUNDI 26/05 À 20H30
DÉBATDOC DÉBAT INÉDIT
RÉFÉRENDUM, UNE ARME À
DOUBLE TRANCHANT ?
RÉALISÉ PAR PATRICE DUHAMEL ET PAULINE
PAILLER (2022), SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



MARDI 27/05 À 20H30
DÉBATDOC
LES COULISSES DE L'HISTOIRE :
LE NAZISME, UNE AVENTURE
AUTRICHIENNE
RÉALISÉ PAR BARBARA NECEK (2022),
SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



MERCREDI 28/05 À 20H30
DÉBATDOC DÉBAT INÉDIT
UN HANGAR SUR LE PORT
ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR OLIVIER BERTRAND
(2024)
SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



JEUDI 29/05 À 20H30
DÉBATDOC
CANNABIS,
LE PARADOXE FRANÇAIS
RÉALISÉ PAR ALI WATANI (2025)
SUIVI D'UN DÉBAT
PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE GRATIEN



VENDREDI 30/05 À 21H
MAMAN,
J'AI ARRÊTÉ L'AVION
LA VIE EN BIO ?
PRÉSENTÉ PAR DAPHNÉ ROULIER
AVEC JULIEN DENORMANDIE,
MARC DUFUMIER, LOÏC MADELINE



RETROUVEZ TOUS CES PRIMES
EN REPLAY SUR LCP.FR

RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES DE LCP SUR :

LCP.FR

DIRECTION DE LA COMMUNICATION :

BÉNÉDICTE GOSSET : B.GOSSET@LCPAN.FR

CHLOÉ LAMBRET : C.LAMBRET@LCPAN.FR

SUIVEZ LCP SUR 

RETROUVEZ LCP-ASSEMBLÉE NATIONALE SUR :

LA TNT (CANAL 13),

LE CÂBLE, LE SATELLITE, L'ADSL

LCP 100% SUR ADSL

ET EN VIDÉO À LA DEMANDE SUR LCP.FR